



Dossier du BHI No S3/1106

**LETTRE CIRCULAIRE 40/2011**  
**14 juillet 2011**

**CHANGEMENTS EVENTUELS EU EGARD AU TEMPS UNIVERSEL CO-ORDONNE (UTC)**

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. Le BHI souhaite attirer votre attention sur les informations qu'il a reçues concernant les discussions qui ont eu lieu au sein du Service international de la rotation terrestre et des systèmes de référence (IERS) et qui portent sur une éventuelle redéfinition du Temps universel co-ordonné (UTC). Le texte du message adressé au BHI est joint en annexe à la présente.
2. Au vu des délais impartis pour participer aux discussions, les Etats membres qui souhaitent émettre des commentaires doivent les adresser directement à l'IERS.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Maratos', written over a horizontal line.

Vice-Amiral Alexandros MARATOS  
Président

Annexe A: Message électronique de l'IERS.

Texte du message reçu de l'IERS

De: central\_bureau@iers.org [mailto:central\_bureau@iers.org]  
Date d'envoi 12 juillet 2011 07:55  
A : messages@iers.org  
Objet : Message de l'IERS No. 192: Questionnaire pour l'enquête d'opinion concernant une redéfinition de l'UTC

\*\*\*\*\*  
Message de l'IERS No. 192 12 juillet 2011  
\*\*\*\*\*

Questionnaire pour l'enquête d'opinion concernant une redéfinition de l'UTC

Après des années de discussions, une proposition en vue de redéfinir fondamentalement l'UTC sera soumise à un vote décisif en janvier 2012 à l'IUT (Union internationale des télécommunications - secteur des radiocommunications) à Genève. Cette proposition mettra un terme aux ajustements intercalaires, appelés secondes intercalaires, qui font de l'UTC une forme de temps universel.

Si la proposition est approuvée, l'UTC ne suivra pas le rythme de la rotation de la Terre et la valeur de DUT1 sera libre. L'UTC ne sera donc plus utile pour les diverses applications techniques qui dépendent du fait qu'il est à moins d'une seconde de l'UT1. De telles applications demanderaient un accès particulier à l'UT1, tel que *via* la publication de DUT1 par d'autres moyens.

L'enquête vise à déterminer les courants d'opinion en faveur du maintien ou de la modification du système actuel.

Lien au questionnaire:

<http://hpiers.obspm.fr/eop-pc/index.php?index=questionnaire>

Votre réponse est souhaitée **avant le 31 août 2011**.

Daniel Gambis  
Centre d'orientation de la Terre de l'IERS

\*\*\*\*\*  
Les messages de l'IERS sont préparés et diffusés par le Bureau central de l'IERS.  
Pour soumettre des textes en vue de leur diffusion et pour s'inscrire ou se désinscrire, veuillez écrire au : <central\_bureau@iers.org>.  
Archives: <http://www.iers.org/Messages/>  
\*\*\*\*\*